

JIM

Double sens : mieux
partager la rue
avec les cyclistes

Page 14

Des grands projets urbains pour améliorer la qualité de vie



© Projet rénovation centre nautique BVL architecture

Prochains conseils municipaux

Judis 3 juin et

24 juin : 18h30 Salle du Conseil

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'hôtel de ville. Pour être reçu, il suffit de se présenter à l'accueil.

Les permanences des élus de l'Opposition ont lieu le **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h** à l'hôtel de ville (bureau de l'Opposition - 2^e porte à droite - couloir proche de l'accueil général).

Hôtel de ville 04 50 95 07 00
www.annemasse.fr

Ses **heures d'ouverture**
lundi, mercredi & jeudi : **9h-12h/13h30-17h**,
mardi : **9h-12h /15h-18h**,
vendredi : **9h-17h sans interruption**,
samedi : **9h-12h**

- | | |
|---|------------------------------------|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'allocations familiales |
| - Pierre Goy | 0820 25 74 10 |
| 04 50 95 89 09 | |
| - Jeunesse Perrier | ■ Mission locale |
| 04 50 37 74 12 | 04 50 95 20 50 |
| - Jeunesse Romagny | ■ Pôle Emploi |
| 04 50 38 97 04 | 3949 |
| ■ Conservatoire de musique d'Annemasse | ■ Maison de la justice et du droit |
| 04 50 84 23 20 | 04 50 84 06 70 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois | ■ Médiateurs de nuit |
| 04 50 37 21 89 | 04 50 92 16 16 |
| ■ Château Rouge (Billetterie) | ■ Déchetterie des Grands Bois |
| 04 50 43 24 24 | 04 50 38 04 62 |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain | ■ Police secours |
| 04 50 38 84 61 | 17 |
| ■ Complexe Martin Luther King | ■ SAMU |
| 04 50 87 12 83 | 15 |
| ■ MJC Centre | ■ Pompiers |
| 04 50 92 10 20 | 18 |
| ■ MJC Romagny | ■ Police nationale |
| 04 50 92 64 97 | 04 50 95 44 50 |
| ■ MJC Sud | ■ Police municipale |
| 04 50 37 74 10 | 04 50 87 04 80 |
| ■ Comité des fêtes | ■ Gendarmerie |
| 04 50 38 85 25 | 04 50 92 11 66 |
| ■ Maison des sports | ■ Pharmacies de garde |
| 04 50 84 59 10 | 3237 |
| ■ Office municipal des sports | ■ Hôpital Annemasse Ambilly |
| 04 50 92 87 45 | 04 50 87 47 47 |
| ■ Piscine municipale | ■ Polyclinique de Savoie |
| 04 50 92 08 40 | 0 826 304 100 |
| ■ Annemasse Agglo | ■ Allo Enfance maltraitée |
| 04 50 87 83 00 | 119 * |
| ■ Office de tourisme | ■ Accueil des sans-abri |
| 04 50 95 07 10 | 115 * |
| ■ Sécurité sociale | ■ Centre antipoison |
| 3646 - Taped 74 | 04 72 11 69 11 |
| ■ Bus TAC | ■ SIDA / info-service |
| 0800 1000 74 | 0800 840 800 * |
| 04 50 38 55 55 | ■ Dépannage EDF |
| www.reseau-tac.fr | 0810 33 30 74 |
| | ■ Dépannage GDF |
| | 04 50 37 72 72 |

Journal d'Informations Municipales Mai/Juin 2010

JIM est une publication bimestrielle éditée par le service communication de la Ville d'Annemasse. Imprimé dans le souci du respect de la planète sur du papier éco-certifié PEFC, c'est à dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la Publication : Christian Dupessey
Rédactrice en chef : Bénédicte Limon
benedicte.limon@mairie-annemasse.fr - 04 50 95 07 43
Conception : A-G-A
Impression : Imprimerie des Deux-Points
Photos : Services municipaux (sauf mentions indiquées)
Dépôt Légal : Mai 2010 Tirage : 20 000 exemplaires

Annemasse express

MARS
AVRIL 2010

© JP BAREST



1

1 - 4 au 6 mars

La Ville d'Annemasse était l'invitée d'honneur du Salon des transfrontaliers, organisé pour la 7^e année consécutive par le Groupement transfrontalier européen et le Dauphiné Libéré.

2 - 6 mars

L'association de pêche du Chablais-Genoivois organisait une journée portes ouvertes à la pisciculture du Brouaz. A cette occasion, les visiteurs ont pu admirer les truites destinées à être déversées dans les lacs et cours d'eau locaux.



2



3

3 - 10 mars

A l'occasion de la mise en service d'un distributeur de lait frais cru provenant directement de la ferme, une dégustation était proposée (en présence de Jean-Jack Queyranne, Président du conseil régional et Christian Dupessey, maire d'Annemasse) par le « G.A.E.C. du Verger » (Chenex), chargé de l'approvisionnement quotidien.

4 - 25 mars

La Ville a donné une réception en l'honneur de Déborah Anthonioz, médaillée d'argent en snowboardcross aux jeux Olympiques 2010 de Vancouver. A cette occasion de nombreux enfants (et adultes) ont eu droit à des autographes.



4

© JEAN OULDBABAALI



5

5 - 27 et 28 mars

Organisé comme chaque année par le Comité des fêtes, le carnaval s'est déroulé sur deux jours avec de nombreuses animations : stand de maquillage, atelier de masques, clowns, musiciens, petit train, soirée carnaval et traditionnel défilé.



6

6 - Du 1^{er} au 7 avril

A l'occasion de la Semaine du développement durable, la journée de la biodiversité a permis de présenter les nouvelles méthodes culturales de la Ville, en particulier le recours aux insectes en tant qu'auxiliaires pour la lutte biologique intégrée.



Un budget pour relever les défis d'une agglomération transfrontalière

Deux moments forts de la vie municipale viennent de se succéder. En apparence, ils n'ont pas de lien. D'un côté, le vote du budget de la ville, de l'autre un accord franco-français pour proposer à Genève un organisme de gouvernance du Projet d'Agglomération franco-valdo-genevois. Et pourtant...

Le Conseil municipal du 25 mars a adopté le budget de notre ville pour 2010. Comme annoncé, il n'y aura pas d'augmentation des taxes locales ; nous avons pu, grâce aux efforts de tous les contribuables faits en 2009 et grâce à une gestion des plus rigoureuses, rétablir un écart positif entre recettes et dépenses, tout en maintenant une qualité de services aux habitants et en reconstituant nos capacités d'investissement.

Quand on voit la situation des finances de l'État, on doit se féliciter de notre prudence budgétaire qui part d'un principe très simple, que chacun connaît quand il gère son propre budget : on ne peut dépenser plus que ce que l'on reçoit et quand on emprunte – ce qui est une obligation pour dynamiser les investissements - on doit toujours intégrer les remboursements dans ses prévisions de dépenses des années qui suivent.

Mais quel lien avec la signature le 10 avril dernier à Annemasse d'un accord de tous les partenaires français du Projet d'Agglomération franco-valdo-genevois ? Réunis à l'initiative de Monsieur Pierre LELLOUCHE, Secrétaire d'État aux Affaires Européennes, les Préfets des deux départements et de la région, le Président du Conseil Régional Rhône-Alpes, les Présidents des Conseils Généraux de Haute-Savoie et de l'Ain, les Parlementaires, les élus locaux de l'ARC ont dit **oui à la création d'un organisme transfrontalier de gouvernance du Projet d'Agglomération franco-valdo-genevois**. Ils ont transmis aux autorités suisses un projet de statuts ayant reçu leur accord unanime. Et ce ne fut pas sans peine !

Annemasse est au cœur de cette grande agglomération de plus de 800 000 habitants. Elle constitue avec Annemasse Agglo le principal pôle urbain français face à Genève. La moitié de sa population active travaille de l'autre côté de la frontière, mais elle reste une zone économique dynamique qui propose plus de 15 000 emplois. En même temps, elle

subit une pression forte : forte hausse démographique, besoins non satisfaits en logements, coût de la vie élevé, difficulté de déplacements... Nous sommes tous dans le même bassin de vie. Nous devons maîtriser son développement équilibré où chacun doit être gagnant. Genève doit prendre ses responsabilités et concrétiser les engagements pris dans le cadre du projet d'Agglomération. Nous serons exigeants et responsables. Et en même temps, nous devons nous adapter, évoluer. La ville se transforme. Il faut faire face à de plus en plus de demandes de services (crèches, écoles, activités périscolaires, logements, difficultés sociales, accès à la culture et aux sports...). Tous les grands projets d'aménagement exposés dans ce journal vont transformer la ville pour la rendre plus agréable à vivre et lui donner l'image dynamique et attractive qu'elle mérite.

Nous devons nous donner les moyens de ne pas subir et d'être acteur de notre devenir. Être dans la grande agglomération de Genève, c'est une chance. Mais pour que cela se concrétise pour tous les habitants de notre ville, nous devons être capables de relever les défis d'urbanisme et de mobilité et de répondre aux préoccupations quotidiennes de chacun. Voilà pourquoi, il nous faut un budget réaliste, dynamique et raisonnable. Le budget 2010 d'une part, la perspective d'une gouvernance transfrontalière d'autre part, sont deux outils qui doivent nous permettre d'agir aujourd'hui pour construire demain. C'est ce que nous nous efforçons de faire, avec vous.

Christian DUPESSEY,
Maire d'Annemasse
Conseiller Régional

PS : Je tiens à remercier très sincèrement tous les électeurs qui ont permis à la liste de gauche et des écologistes d'être largement en tête lors des Élections Régionales.

Aujourd'hui, Conseiller Régional, je serai le porteur des grands enjeux de notre ville et de notre Agglo dans le cadre d'une démarche où doit primer l'intérêt général du territoire régional. Je reste d'abord Maire d'Annemasse, fier de votre confiance et conscient des responsabilités que vous avez bien voulu me confier.

Pages 9 à 12

Dossier

- Des grands projets urbains pour améliorer la qualité de vie

Page 4

Jeunesse

- Quand les lycéens deviennent experts en sécurité

Pages 5 à 8

La vie quotidienne

- Les écoliers de Saint-Exupéry sculpteurs en herbe
- Les préparations du 40^e anniversaire du jumelage Annemasse-Gaggenau
- Opération « Couleurs de Savoie »
- Le travail au cœur du Forum social départemental
- Bilan de Contrat urbain de cohésion sociale
- Nouveau dispositif des pharmacies de garde !
- C'est la fête au CLAE le 23 juin !
- Inscriptions au centre de loisirs maternel pour cet été

Page 13

Agglomération

- Tour d'horizon d'Annemasse-Les Voirons Tourisme

Pages 14 à 15

Agenda 21

- Du bon sens pour partager les rues
- Favoriser les modes de déplacement doux

Pages 16 et 17

Culture

- Festival Dansez 2010 ! dans toute la ville du 24 mai au 6 juin
- 16^e festival du livre jeunesse du 27 au 29 mai

Pages 18 à 21

Sorties

- L'agenda des sorties de mai et juin



Quand les lycéens deviennent experts en sécurité

Des élèves du lycée Jean Monnet apprennent à mieux se protéger des risques industriels.

Jeudi 14 janvier 2010, 10h, 70 élèves sont en cours regroupés dans une salle pour écouter leurs camarades présenter leurs « Travaux Personnels Encadrés »... lorsque tout à coup retentit une alarme différente de celle connue jusqu'alors. A peine le temps de la surprise, l'information provenant de l'administration fait état d'un accident de camion transportant des matières dangereuses à proximité du lycée. Tout le monde doit rester confiné dans cette salle jusqu'à nouvel ordre et appliquer un certain nombre de mesures de sécurité. Il s'agit de se prémunir contre un éventuel nuage toxique...

Comment obtenir des bons vacances

La Ville accorde à tous les enfants de la commune (sans condition de ressources), une aide financière via ses « bons vacances », pour le départ en vacances d'été. Pour en bénéficier, il faut **nécessairement habiter à Annemasse** ; être âgé, au premier jour du séjour, de **6 à 17 ans révolus** ; et partir pendant l'été en séjour avec un hébergement de **5 jours au minimum**, en camps ou centre de vacances, en France ou à l'étranger avec des organismes partenaires de la Ville.

Ces bons sont délivrés jusqu'au 31 août, par le service périscolaire. Lors de l'inscription, un justificatif de domicile, daté de moins de 3 mois et une confirmation d'inscription de l'organisme de vacances doivent obligatoirement être présentés. Des permanences d'information et d'inscription du centre aéré de la Bergue, ont lieu dans la salle Fleuret, 5 rue Madame Fleuret (en face de l'église St-Joseph, rez de chaussée, porte à droite) : les mardis 18 mai, 25 mai, 1^{er} juin, 8 juin et 15 juin, de 9h à 12h, et de 14h à 18h30.

Les organismes partenaires

MJC Centre / MJC Romagny / MJC Sud Centre Social / Centre aéré La Bergue/ AROEVEN Grenoble / Cimes et Soleil / Les Petits Chamois / Planète Eclès / Temps Jeunes Oullins / UFCV Annecy / UFOVAL 74 / UCPA / Vacances Vivantes / VVF Okaya / Vacances Musicales AREMC / STS Séjours Linguistiques.

En savoir plus : Service Périscolaire

Centre Technique Municipal
8, avenue Florissant - 04 50 95 07 35
dg@mairie-annemasse.fr

Retour en arrière.

Les usagers du lycée Jean Monnet sont bien sensibilisés aux problématiques d'évacuation. En est-il de même pour le confinement ? Depuis plusieurs mois, trois élèves de classes de 1^{ère} S au lycée Jean Monnet consacrent leurs TPE (option obligatoire au bac) aux risques majeurs : « *L'agglomération annemassienne est-elle préparée en cas d'accident chimique ?* » Après avoir contacté l'entreprise SIEGWERK et constaté la mise en œuvre d'un Plan d'Opération Interne (POI), elles se sont rapprochées des villes d'Annemasse et de Vétraz-Monthoux qui ont intégré ce risque industriel dans leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Par contre, après entretien avec la direction, elles se sont rendues compte que la problématique de confinement posait beaucoup plus de problèmes qu'un simple exercice d'évacuation. La direction était donc partie prenante dans leur travail. Avec l'accord du proviseur et le soutien

de l'intendant et des professeurs elles préparent méthodiquement ce scénario de confinement (choix de la salle, moyens d'alerte et de communication, consignes lors de l'exercice, etc). Cet exercice, riche en enseignement, a permis de prendre conscience du travail qu'il reste à faire. Les attentes des élèves remontées par questionnaire, sont importantes.

La Direction quant à elle s'est engagée, lors du dernier Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS), à s'approprier leurs recommandations pour la mise en place d'un plan de confinement sur l'internat (déjà en cours) dans un premier temps, puis (beaucoup plus complexe) à l'ensemble de l'établissement.



Marion Basseres, Kathia Aoun, Justine Cherpitel

Participez à un séjour gratuit en Allemagne !

Du 25 au 27 juin

Rencontres Européennes 2010 à Gaggenau dans le cadre du jumelage liant les trois villes Annemasse, Gaggenau (Allemagne) et Sieradz (Pologne). Ces Rencontres sont l'occasion unique et singulière pour des jeunes français, allemands et polonais (âgés de 13 à 15 ans) de vivre concrètement l'Europe dans le cadre d'échanges sportifs, culturels et citoyens. Au programme : triathlon, handball, athlétisme et tennis.

Jeunes annemassiens vous souhaitez représenter votre ville pour l'un de ces séjours ? Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) au plus vite : Mairie d'Annemasse - Service Jumelage B.P 530 74 107 ANNEMASSE Cedex - Tél. **04 50 95 82 68** / dg@mairie-annemasse.fr

Du 19 au 27 juin

Séjour de 24 jeunes à Gaggenau

Un autre temps fort de ce jumelage réside dans la rencontre chaque été, de 24 jeunes âgés de 14 à 18 ans (8 pour chacune de ces villes). Ce séjour de découverte mêle activités culturelles, sportives et de loisirs, et se clôturera lors des Rencontres Européennes.

Transport, hébergement et repas sont pris en charge par les villes.

Les écoliers de Saint-Exupéry sculpteurs en herbe

Les élèves du groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry ont apporté leur contribution à la sculpture «Parallince» placée devant leur école. Cette œuvre de Yann-Lou Lara est un symbole de partage pour le présent et l'avenir.

Au-dessus de nos têtes, la figure de géométrie stricte s'enroule comme l'écharpe du jeune héros d'Antoine de Saint-Exupéry. C'est cette partie de la sculpture, composée entièrement de matériaux récupérés et réalisée par Yann-Lou Lara, qui est aujourd'hui visible sur le parvis de l'école. Cependant l'artiste n'intervient jamais seul sur ses œuvres mais toujours avec ceux pour qui elle est destinée ! Ce sont donc les écoliers qui ont finalisé « Parallince », avec son aide. Chacun des 350 élèves a réalisé une sculpture en pâte à modeler ou en cire sur le thème de Saint-Exupéry. Toutes ces sculptures de petites tailles ont été assemblées en sphère, moulées, cuites, décirées puis coulées en bronze.



Cette naissance de la sphère, finalisant l'œuvre, sera donc le fruit d'un partage entre l'artiste et les enfants. Elle représentera leur monde : le monde de demain et sera placée sur la sculpture en bois de séquoia pour le **26 juin prochain, jour de la fête de l'école, inaugurant ainsi l'œuvre dans son intégralité !**

Cyclotourisme : initiation gratuite

Sous le parrainage de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), le club des cyclotouristes Annemassiens Voirons-Salève propose une initiation gratuite à la pratique du vélo sur route pour les débutants qui veulent découvrir la nature dans la région annemassienne.

Jusqu'à fin juin, deux animateurs du club, formés par la FFCT, encadrent des sorties le dimanche sur des parcours faciles et des routes peu fréquentées par les automobilistes. Lors de chaque sortie, les débutants apprendront à régler leur vélo, à réparer une crevaison, à lire une carte routière, à rouler en groupe et à respecter le code de la route. Les arrêts seront fréquents pour agrémenter chaque parcours d'intérêts touristiques tels que vues panoramiques, sites historiques et découverte du patrimoine local.

En savoir plus : tél. **04 50 37 44 81** ou **06 20 56 76 82**.
gilbertesposito@gmail.com

Vacances d'été : les stages sportifs

Le Service des sports propose des semaines multi-activités pour les 7/16 ans, **du 5 au 30 juillet 2010 et du 23 au 27 août 2010.**

Ces cinq semaines permettront aux jeunes de découvrir des activités de pleine nature qu'offre la région. Ils auront ainsi la possibilité de pratiquer du VTT, de l'escalade, de la randonnée, des sports en eaux vives, des activités d'orientation,...

Les inscriptions auront lieu à partir du 1^{er} juin 2010.

En savoir plus : Service des sports, **Maison des Sports** 30 rue Pasteur et 14 Avenue Henri Barbusse **04 50 84 59 10**
service.sports@mairie-annemasse.fr

Le 40^e anniversaire du jumelage Annemasse-Gaggenau se prépare

Annemasse va fêter les 40 ans de la signature du Pacte de jumelage avec la Ville de Gaggenau. Pour préparer les célébrations qui auront lieu fin 2010, le Service Jumelage lance un appel aux Annemassiens possédant des documents ou photos retraçant cette amitié franco-allemande.

Conclu en octobre 1970, ce jumelage se traduit par des échanges réguliers entre les deux communes ou entre les associations des deux villes, notamment dans le domaine sportif et culturel, et par des échanges scolaires, en particulier entre le Goethe - Gymnasium Gaggenau et le lycée des Glières à Annemasse. Commune de 30 000 habitants, centre industriel important et station thermale, Gaggenau est située à 8 kilomètres de Baden-Baden, dans le Bade-Wurtemberg, entre la vallée du Rhin et la Forêt Noire.

Autour du Service Jumelage, les différents Services municipaux et les nombreux partenaires de la Ville (associations sportives et culturelles, association des commerçants...) ont commencé à se mobiliser afin de travailler à la préparation de ces célébrations. Des échanges entre les associations des deux villes auront lieu tout au long de l'année alors qu'une **délégation annemassienne se rendra à Gaggenau les 8, 9 et 10 octobre 2010.**

Annemasse prendra les couleurs de l'Allemagne et de Gaggenau les 17, 18 et

19 décembre 2010 à l'occasion de la réception d'une délégation allemande, pour un week-end d'échanges, de convivialité et de festivités entre nos deux villes.

Pour associer les Annemassiens à cette grande fête, la Ville invite toute personne ayant des anecdotes, souvenirs, photos ou documents à se rapprocher du Service Jumelage.

POUR EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 82 68
Service Jumelage
yann.depiat@mairie-annemasse.fr

La Ville participe à l'opération « Couleurs de Savoie »

La ville d'Annemasse et son Service Parcs et jardins ont répondu à l'invitation de la ville d'Annecy pour participer à l'opération « Couleurs de Savoie ». Cette manifestation florale se déroulera dans les jardins de l'Europe (derrière la mairie d'Annecy) pendant tout l'été.

Mise en place fin mai, elle regroupera une dizaine de villes classées 3 et 4 fleurs au concours national des villes et villages fleuris, toutes issues des départements de Savoie et Haute-Savoie. La ville d'Annemasse a voulu marquer le renouveau dont elle fait preuve en le traduisant au travers du parterre de fleurs par :

- Les structures métalliques fabriquées par les ateliers municipaux symbolisant la ville centre et le réseau de ses déplacements doux qui la traversent.
- La diversité par les plantes qui évoluent quelles que soient leurs origines nombreuses et variées.
- La structure et la disparité des végétaux pour évoquer la biodiversité en ville.
- L'harmonie marquée par « La Porte d'Harmonie » œuvre de l'artiste savoyard Michel Ventrone, qui est un repère connu des Annemassiens. Elle est positionnée

hors du massif afin de symboliser l'action de la Ville au delà de son territoire et des frontières.

- Le nouveau logo enjambant les limites de la Ville pour valoriser son dynamisme et son ouverture vers l'extérieur.

Une réplique de cette création florale sera réalisée sur Annemasse.

Elle sera confectionnée sur l'espace vert central de l'Avenue de Verdun au niveau de la rue Dusonchet.



Portes ouvertes aux serres municipales

Le Service Parcs et jardins vous invite à découvrir quelques-uns de ses secrets **samedi 29 mai**. Les jardiniers ont retenu le **thème de l'eau** comme fil conducteur de la journée portes ouvertes aux serres municipales. Afin d'illustrer ce thème, ils ont mis en scène plusieurs tableaux à partir des besoins des plantes et ils vous proposent de venir les découvrir en déambulant au sein de leur espace de travail. Ils vous attendent nombreux afin de vous faire partager leur passion, répondre à vos interrogations, vous dévoiler quelques-uns de leur savoir-faire.

Ils vous inviteront à vous questionner et à vous laisser séduire par le caractère éphémère de leurs productions. Une exposition sur l'Arve et la diversité de ses lieux complètera cette visite et la pisciculture ouvrira également ses portes.

Rendez-vous donc samedi 29 mai de 9h à 17h au 36 rue du Brouaz à Annemasse.

Le travail au cœur du Forum social départemental

Le 4^e Forum social départemental de Haute-Savoie (FSD74) aura pour thématique « le travail ». Tables rondes, conférences, projections de films, expositions et rencontres seront au rendez-vous, les 5 et 6 juin au complexe Martin Luther King.

Dans la droite ligne des Forums sociaux mondiaux, nés à Porto Alegre, le FSD74 est un espace de rencontres ouvert à la réflexion, au débat d'idées démocratiques, au pluralisme des opinions et de leur expression.

Ce processus doit favoriser, en lien avec une vision globale, une dimension locale intégrant les relations avec la Suisse, puisque nos voisins participeront à certains débats. Cette année, la thématique sera « le travail ». Parmi les points forts qui seront abordés, citons déjà quelques problématiques soulevées : le droit du travail (aspects législatif et psychologique), les retraites, le travail et la santé, le travail

dans l'agriculture (ouvriers agricoles, producteurs en AMAP...), le travail des femmes ; et les alternatives abordées : le travail dans l'économie sociale et solidaire. Afin de comprendre et d'échanger sur ces sujets fondamentaux, interviendront entre autres : Gérard Filoche et Christine Revuz (droit du travail), Charles Piaget (économie sociale et solidaire), Annie Thébaud-Mony (travail et santé), des syndicalistes français et suisses (sur les retraites), ainsi que de nombreux acteurs locaux venant témoigner de leurs expériences, dans le but de provoquer échanges et discussions. Ce forum sera également le cadre des improvisations de

la compagnie de clowns « Les Nez Fastes », qui interviennent en se réappropriant les thèmes développés dans les conférences-débats. Sans oublier le T'i'Forum (le Forum des enfants), qui proposera contes, spectacles, ateliers et animations ludiques.

Le public aura la possibilité de continuer les échanges autour de repas conviviaux (samedi soir et dimanche midi) concoctés à partir de produits locaux et/ou bio, suivant l'éthique du FSD. Pour finir la soirée de samedi sur une note festive et musicale, des groupes locaux se produiront ainsi que le chanteur vaudois Michel Bühler...

POUR EN SAVOIR PLUS : www.fsd74.org

Bilan du Contrat urbain de cohésion sociale

Une enquête a été réalisée en 2009 auprès des habitants du Perrier pour dresser un premier bilan du Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009. Projet de renouvellement urbain, Service de prévention et médiation, chantiers éducatifs sont autant d'outils destinés à améliorer « le vivre ensemble ».



Le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), à l'échelle de l'agglomération, permet, sur le territoire de la Zone urbaine sensible du Perrier, (Perrier, Livron, Château Rouge et Joroux) de conduire des actions d'accompagnement social dans plusieurs domaines :

- Habitat et cadre de vie
- Accès à l'emploi et développement économique
- Réussite éducative
- Citoyenneté, prévention de la délinquance, développement social, éducatif, culturel et sportif.

L'État, le Conseil Régional et le Conseil Général participent, en fonction des thématiques, au cofinancement des actions. Dans le cadre de l'évaluation du CUCS une enquête a été réalisée auprès des habitants du Perrier en juillet 2009. La Ville remercie les habitants qui ont répondu à cette enquête.

Dans l'ensemble, les habitants se disent satisfaits de leur quartier, surtout des espaces verts et des aires de jeux.

Les principaux problèmes soulevés concernent :

- La propreté de certains immeubles et des abords, notamment les dépôts d'encombrants
- Le manque de places de stationnement
- Les regroupements
- et, dans le domaine de l'emploi, la nécessité de mettre en place des outils spécifiques en plus du « droit commun ».

La mise en oeuvre du projet « CUCS », en 2007, a permis des avancées significatives, notamment :

- **Le programme de rénovation urbaine**, qui prévoit la réalisation de 47 M€ de travaux sur 5 ans.
- **Le Service de prévention, médiation, et alerte éducative.** Le CUCS a permis de consolider le service. L'évaluation a montré la pertinence de la réponse "sociale" qu'apporte ce service aux habitants en terme de "paix sociale".
- **Les chantiers éducatifs.** Les bailleurs utilisent de plus en plus

les "chantiers éducatifs" réalisés par l'association de prévention Passage avec des jeunes pour effectuer des travaux de rénovation des halls d'immeubles et des montées d'escaliers.

- **Les actions de sensibilisation à la culture.**

Des ateliers chansons et des stages autour des métiers du spectacle sont organisés par FBI Prod.

Les relations entre « Château Rouge » et la MJC Sud ont permis d'amener des jeunes ou des adultes à fréquenter la salle de spectacles de Château Rouge.

- **Le partenariat - la mise en réseau.**

Ce contrat a permis de travailler aussi en collaboration avec d'autres communes, avec des associations et avec Annemasse Agglo concernant plusieurs thématiques : la santé, la lutte contre les discriminations, la prévention....

Le partenariat est aujourd'hui très important, les actions prennent du sens, de la cohérence.

Pharmacies de garde, nouveau dispositif

Le dispositif de permanence des pharmacies de garde pour les urgences la nuit et le week-end a changé. Depuis février, il convient désormais d'appeler le « 3237 ».

Jusqu'au 15 février 2010, lorsqu'un patient, après sa consultation médicale, souhaitait contacter la pharmacie de garde, il devait s'adresser au commissariat de police. Ce dispositif avait pour vertu de dissuader toute demande fantaisiste, non urgente (en l'absence d'ordonnance du jour). En revanche, il multipliait les interve-

nants et pouvait générer quelques dysfonctionnements ponctuels.

Depuis février 2010, il convient désormais d'appeler le « 3237 » (coût de l'appel 35 cts d'euros la minute) .

Après avoir communiqué le code postal de son lieu de résidence, l'utilisateur sera orienté vers la pharmacie de garde de son secteur.

Rappelons que le recours à la pharmacie de garde ne concerne que les situations d'urgence pour lesquelles les usagers sont **en possession d'une ordonnance du jour**, établie par un praticien ou un service d'urgence. Les pharmaciens sont tenus également d'afficher sur la vitrine de leur établissement la pharmacie de garde de leur secteur.

A découvrir, la bibliothèque sonore

La bibliothèque sonore d'Annemasse, créée en 1976 par le Lion's club, met à la disposition des malvoyants et aveugles des **livres enregistrés sur cassettes** (environ 1700 titres) et depuis 2006 **aussi sur CD** (environ 300 titres).

Située 3 rue Aristide Briand, elle tient une permanence tous les **jeudis matins de 9h à 11h30**. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, les échanges se font par la Poste en franchise postale.

Le catalogue comprend **tous les genres** : nouvelles, contes, légendes, romans, romans historiques, bibliographies, policiers, montagne, etc. Vous pouvez aider la bibliothèque sonore en la faisant connaître auprès des malvoyants de votre entourage et en signalant les personnes susceptibles d'être intéressées par ce service gratuit, ou en enregistrant des livres sur CD.

Dernièrement la bibliothèque a agrandi ses locaux afin de les rendre plus conviviaux, plus accueillants. L'Association des donateurs de voix de la bibliothèque sonore reste à votre écoute pour enregistrer les livres que vous aimeriez découvrir ou relire.



Bibliothèque Sonore : permanence le **jeudi matin de 9h à 11h30 - 04 50 92 33 40**
3, rue Aristide Briand BP 178

Plan canicule : personnes isolées, faites-vous connaître !

Pour faire face à d'éventuels pics de chaleur durant la saison estivale, la Ville active, à compter du 1^{er} juin et jusqu'au 31 août son « plan canicule ».

Cela se traduit par la mise en œuvre d'un système d'alerte et de veille, et par la mobilisation de nombreux services municipaux. Vous êtes retraité(e) de plus de 65 ans, en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Vous êtes isolé(e). Vous souhaitez être contacté(e) en cas d'alerte canicule ? Vous pouvez demander à être inscrit(e) dans le registre canicule. Grâce au registre nominatif vous ferez l'objet d'une surveillance particulière en cas de fortes chaleurs, notamment si vous êtes seul(e) chez vous durant l'été.

Téléphonez au secrétariat du secteur social au 04 50 95 07 00 poste 1502 ou à celui du service « maintien à domicile » au 04 50 37 32 22 .

Vous pouvez aussi venir vous inscrire directement auprès de ces deux Services. L'inscription sur ce registre relève d'une démarche volontaire et libre. Elle est gratuite. Une fois inscrit, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des renseignements qui vous concernent.

Les enfants fêtent le CLAE le 23 juin

Mercredi 23 juin sera l'occasion d'une journée de fête pour les enfants qui fréquentent un centre de loisirs associé à l'école le mercredi. Elle finalisera une année remplie de projets et d'activités, de rencontres et de moments partagés.

Les animateurs des centres de loisirs associés à l'école (CLAE) ont préparé un programme et proposent aux enfants une journée avec :

- **une kermesse** le matin sur le thème de la ferme avec de nombreux stands (maquillage, jeux d'adresse, jeux d'équilibre, pêche à la ligne, jeux sportifs...) et quelques surprises qui mouillent...
- **un pique-nique** sur le temps de midi,
- **des spectacles** préparés et joués par les enfants en début d'après-midi et pour finir,



- **des danses** pour réunir petits et grands et se laisser porter par les rythmes.

La fête se terminera par un goûter sous forme de buffet multicolore où les enfants et les animateurs partageront un dernier moment de convivialité !

POUR EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 07 34
Service scolaire et périscolaire

Inscriptions au centre de loisirs maternel pour cet été

Le centre de loisirs municipal est destiné aux enfants de 3 à 6 ans (l'enfant doit avoir 3 ans au début du séjour). Les inscriptions ont lieu à partir du 27 mai au Service périscolaire situé au Centre technique municipal, 8 avenue Florissant.

Ouvert du 7 juillet au 20 août
De 6h30 à 18h30

L'enfant devra être présent entre 9h et 16h à l'école maternelle de Bois Livron rue du Risse - 04 50 37 71 04

Durée du séjour :

- **5 semaines** au maximum, si les deux parents travaillent
- **3 semaines** au maximum, si l'un des deux parents est au foyer

Tarif : 16,70 € par jour

Nombre de places :

- 70 enfants par semaine en juillet
 - 50 enfants par semaine en août
- Les activités sont proposées par des **animateurs diplômés** autour d'une thématique différente chaque semaine : piscine, sorties parcs de jeux, sorties autour d'Annemasse (baignade, balade, visites...), activités manuelles, activités d'expression, jeux collectifs. Le programme d'activité est envoyé à chaque enfant avant le début du séjour.

DOSSIER



Michel Boucher, maire-adjoint à l'urbanisme, donne des clés pour comprendre la mutation d'Annemasse.

Un objectif : améliorer la qualité de vie dans la ville

Annemasse est une ville en pleine mutation avec de nombreux projets d'aménagement urbain.

Comment les définissez-vous ?

Annemasse se transforme comme on peut le constater et cette mutation s'inscrit dans le temps. Comme vous pouvez le voir dans ce dossier, les projets sont nombreux. Certains projets relèvent de notre responsabilité ou d'une responsabilité partagée (aménagement de la place de la Libération, rénovation du centre nautique, aménagement de la ZAC Sud-Ouest, rénovation urbaine des quartiers Livron, Perrier, Château Rouge...). Certains projets sont des projets privés (Hôpital au Brouaz, Chablais Parc...).

Tous sont des projets démarrés ou prêts à démarrer.

D'autres projets sont en cours d'étude, ils sont particulièrement importants. Ils sont liés aux déplacements et sont d'une nécessité fondamentale pour l'avenir de la qualité de vie dans la ville. Je citerai bien sûr l'aménagement du pôle multimodal de la place de la gare au moment où le CEVA sera opérationnel, les aménagements liés au Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et au Tram. L'extension de la piétonnisation du centre-ville pour élargir le lieu de vie que sont la place de l'Hôtel de ville et ses abords immédiats répond aussi à cet objectif.

Quelles sont les raisons de ce dynamisme qui se constate aussi avec la multiplication des projets immobiliers privés ?

Ce dynamisme très fort est simplement dû aux atouts de notre ville. Son positionnement par rapport à notre voisine Genève en est un principal. Les rapprochements coopératifs avec nos voisins suisses, la volonté politique dont nous faisons preuve nous positionnent en pôle urbain majeur complémentaire à Genève, facteur de développement et de dynamisme. La capacité d'investissement de notre ville, due à la bonne gestion qui prévaut depuis de longues années, en est un autre. Elle permet d'accompagner l'atout géographique de notre cité. Notre ville est donc particulièrement attractive, y compris pour les projets immobiliers privés. Notre rôle consiste à faire qu'une partie de ces nouvelles constructions soient accessi-

bles à tous les Annemassiens, d'où notre volonté d'avoir 25 % de logements locatifs aidés avec des loyers accessibles et d'avoir des projets d'accession sociale à la propriété.

Plusieurs secteurs d'Annemasse vont complètement changer de visage dans les prochaines années. Quels sont les moyens dont dispose la Ville pour assurer une cohérence et bâtir un environnement harmonieux, agréable à vivre pour tous les Annemassiens ?

Notre principal outil technique est le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui permet de gérer la densité sur la ville, les contraintes d'aménagement et la préservation ou la création d'espaces verts.

Le Service de l'urbanisme de notre ville est en permanente recherche de qualité, au niveau des espaces publics. L'agrandissement du parc Montessuit en est un exemple réussi, la place de la Libération et la place du Jumelage en seront d'autres. Notre engagement de qualité et notamment de qualité environnementale est exemplaire dans les constructions publiques municipales. La maison des sports, l'école Saint-Exupéry sont des réalisations modèles. Le centre nautique rénové le sera. Cette exemplarité nous permet d'être exigeant avec les constructeurs privés.

L'environnement harmonieux passe aussi par la préservation d'espaces de respiration et je suis très attaché au projet d'espace nature au Brouaz, en lien avec la pisciculture et nos serres municipales.

Cette harmonie passera aussi par une utilisation « utile » de la voiture, utilisation qui doit donc être réduite à sa juste nécessité et remplacée par les modes doux de circulation et l'utilisation de transports en commun performants. En deux mots notre objectif est **la qualité de ville, la qualité de vie dans la ville.**





Une nouvelle piscine en 2014

L'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de cet important chantier a été désignée en début d'année.

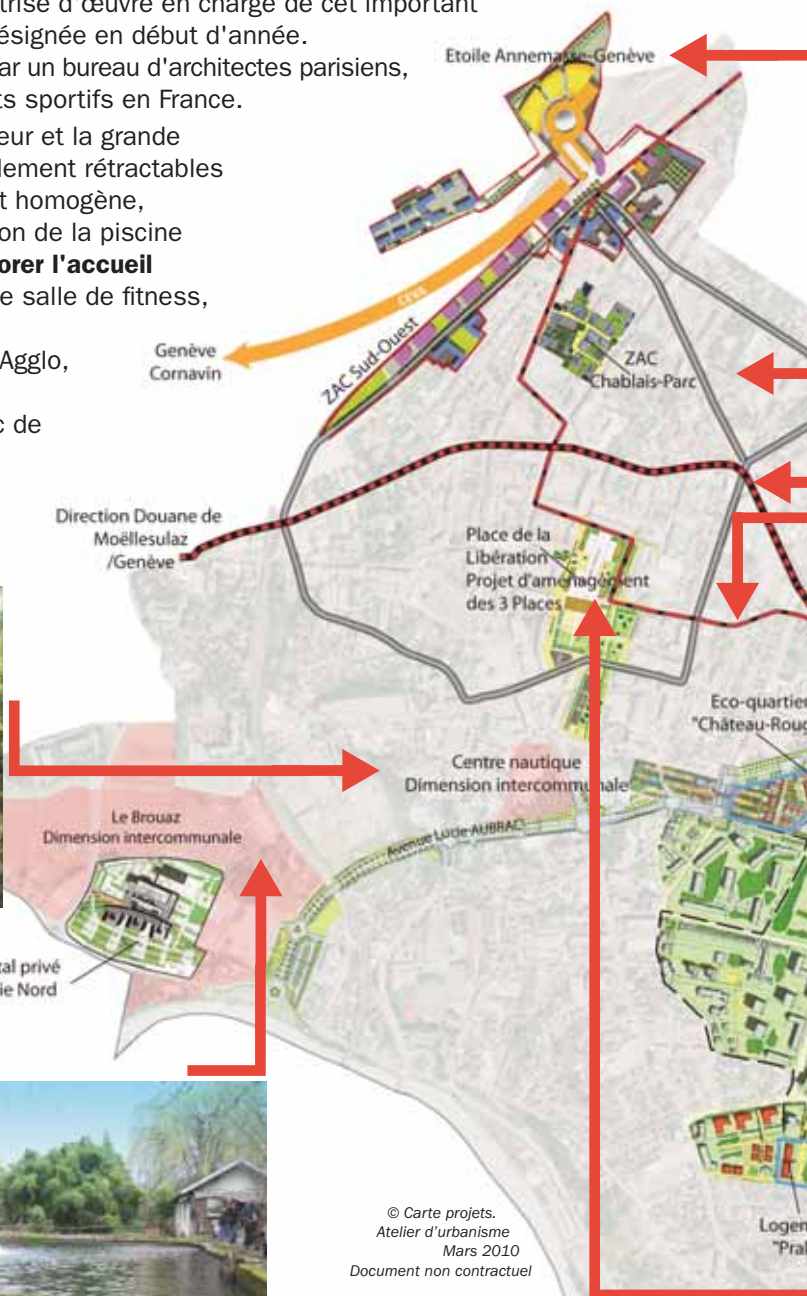
Elle est pilotée par un bureau d'architectes parisiens,

BVL architecture, qui a déjà réalisé de nombreux équipements sportifs en France.

Ce projet a été retenu pour sa capacité à s'ouvrir sur l'extérieur et la grande luminosité à l'intérieur des halls-bassins : baies vitrées totalement rétractables en façades, ouverture en toiture, palette de couleurs claire et homogène, choix des matériaux harmonieux. Les objectifs de la rénovation de la piscine sont notamment de **favoriser la pratique sportive et d'améliorer l'accueil du public** en lui offrant de nouveaux équipements comme une salle de fitness, deux saunas, un hammam, un spa, des bassins de nage.

Financées par la Ville, la Région Rhône-Alpes et Annemasse Agglo, les études de maîtrise d'œuvre vont s'échelonner jusqu'en fin d'année 2011, laissant envisager une fermeture au public de l'équipement en début d'année 2012. Rendez-vous en 2014 pour tester les nouveaux équipements de la piscine.

C'est alors Annemasse Agglo qui aura la responsabilité de son fonctionnement.



© Carte projets.
Atelier d'urbanisme
Mars 2010
Document non contractuel

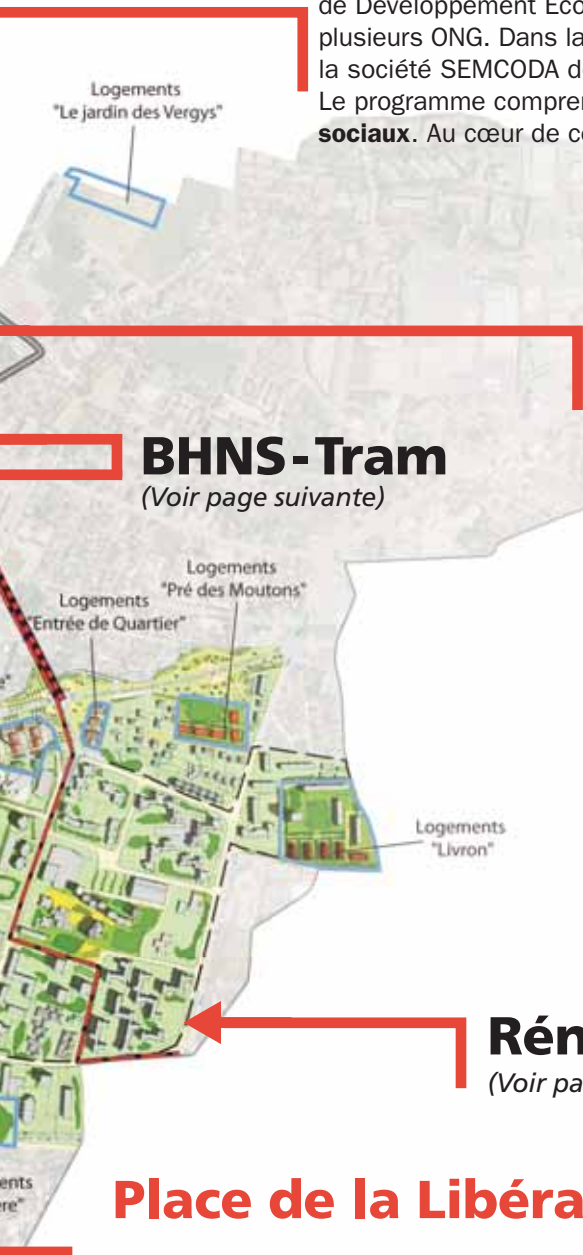
Le Brouaz, un espace nature à créer

La ville d'Annemasse a lancé en novembre 2009, une révision simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme. L'objet de cette procédure est de répondre à la servitude de zone à 5 ans, instituée sur le secteur AU (à urbaniser) du Brouaz, à l'ouest de la commune. Ce secteur du Brouaz représente **un enjeu important pour la commune** dans le développement de son schéma d'aménagement des espaces verts. Le **caractère agricole de cette zone** ne doit pas se transformer en zone d'habitation et cela malgré la forte pression foncière qui règne sur la commune du fait de sa proximité avec Genève. La préservation de ce **corridor biologique** renforce la notion d'équilibre induite par le Projet d'Aménagement de Développement Durable de la dernière révision du PLU : densifier le centre-ville dans l'objectif de préserver les autres quartiers. Parler d'équilibre, c'est maintenir les espaces de respiration, mettre en valeur les ressources présentes sur le site (vues offrant des perspectives sur le Salève et le Mont-Blanc ; nappe phréatique haute ; corridor biologique), mais aussi et surtout créer des liens avec les autres espaces naturels ou verts qui caractérisent cette zone (liens avec les bords de l'Arve, avec les voies cyclables du réseau départemental, etc.).



Nouvelle étape pour la Zac Sud-Ouest

Les travaux de la Zac Sud-Ouest marquent une nouvelle étape ce printemps 2010. Après la fin de la première phase de réalisation du parking souterrain, SED HAUTE-SAVOIE a débuté en avril le **premier immeuble de bureaux** dans le périmètre situé entre l'avenue Emile Zola et les voies ferrées. Cet immeuble abritera les locaux de la Mission de Développement Economique (MED) et la Cité de la Solidarité devant accueillir plusieurs ONG. Dans la partie située entre la rue du Docteur Coquand et l'avenue Emile Zola, la société SEMCODA débute la construction de son **programme de 122 logements**. Le programme comprend des logements **en accession à la propriété** et des **logements sociaux**. Au cœur de cette promotion un **square public** sera aussi aménagé.



BHNS-Tram (Voir page suivante)

Commercialisation

pour Chablais parc



La mise en place de l'espace de vente rue du Chablais et le démarrage de la commercialisation des logements marque la poursuite de ce dossier d'aménagement urbain. Il faut rappeler que cette opération portant sur une superficie de deux hectares est une restructuration d'ampleur du centre-ville d'Annemasse. Le projet est de **revitaliser une partie d'un quartier** entre l'Hôtel de ville et la gare, deux pôles importants de la ville. Son programme mixant logements, commerces et loisirs (cinémas) permettra de rendre **encore plus vivant et attractif le centre-ville**.

Rénovation urbaine du Perrier (Voir page suivante)

Place de la Libération : le chantier à plein régime



L'ouverture du second accès au parking souterrain depuis la rue Bastin a permis au parking Libération de fonctionner enfin dans des conditions optimales. Cette ouverture s'est également accompagnée début avril de la mise en œuvre du **plan de circulation définitif** autour de la place : **création des voies bus, inversion du sens de circulation sur l'avenue Pasteur**. Les revêtements mis en œuvre (enrobé) restent provisoires. Le traitement définitif en béton désactivé et en béton sablé ne sera réalisé qu'en fin d'opération afin de le protéger le plus longtemps possible de la circulation des engins de chantier. Cet été, les entreprises vont s'atteler à la restructuration de la rue de la Libération (importants travaux de création de réseaux et réalisation des revêtements) ainsi qu'aux premiers travaux de réseaux sur la dalle du parking. D'ici à la fin de l'année le chantier ne se cantonnera plus qu'à l'aménagement de la place.

Tour d'horizon du programme de rénovation urbaine du Perrier

Le programme de rénovation urbaine du quartier du Perrier est lancé depuis le 16 octobre 2009, date de signature de la convention, qui a permis de démarrer les 47 millions d'euros de travaux prévus pendant 5 ans.

Le premier comité de pilotage rassemblant les différents partenaires s'est déroulé le 31 mars et a permis de faire un tour d'horizon des projets lancés.

Les opérations de reconstruction des logements sociaux sont bien parties.

Elles vont permettre de reloger les habitants des immeubles « JB Charcot » à Livron et « Les Gémeaux » à Château Rouge, immeubles qui seront détruits en 2013. Ainsi, les 35 logements «Pralère» de Haute-Savoie Habitat seront livrés en fin d'année 2010, les logements de la résidence Lucie Aubrac démarrent en mai 2010. Il en est de même pour la société Halpades qui a démarré la construction des logements «**Le jardin des Vergys**», situés dans le quartier de Romagny en mars 2010. **La pose de la première pierre de cette résidence aura lieu le vendredi 28 mai à 14h.**

Le tram et le Bus à haut niveau de service en route

En cohérence avec l'élaboration du Plan de déplacements urbains (PDU), Annemasse Agglo pilote deux projets de déplacements majeurs : le Bus à haut niveau de service (BHNS) et la prolongation du tramway genevois depuis Moëlllesulaz.

Une concertation avec le public et les acteurs locaux vient de s'achever. Suite aux réunions publiques, la population a émis un avis très favorable pour la proposition de tracé de « réf-

Les opérations d'aménagement urbain vont accompagner l'offre en logements sociaux.

- **Le Parc Urbain du Pralère et la Rue du Pralère** vont démarrer en juin 2010.
- **Les travaux du groupe scolaire « La Fontaine »** ont démarré en février 2010. Ils se poursuivront également en 2011 puis 2012.
- **Etudes du réaménagement du cœur de quartier au Perrier**

La consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre pour le réaménagement des places du Jumelage et Jean-Jaurès est en cours. Une fois l'équipe choisie, la conception du projet débutera, en concertation avec les habitants et les gestionnaires des équipements et des commerces du secteur Desnos.

Les habitants qui souhaitent participer à cette concertation, peuvent se faire connaître auprès du **04 50 95 57 75**, Service de la politique de la Ville.

Les grandes orientations d'aménagement qui ont d'ores et déjà été validées sont :

- Affirmer l'espace comme lieu de vie (maintien du marché hebdomadaire)
- Structurer les accès aux bâtiments et les liaisons entre les équipements
- Sécuriser les espaces (reprise de l'éclairage public et des recoins cachés)
- Privilégier la qualité de vie : espaces verts, aires de jeux



« Le jardin des Vergys » Halpades

- Intégrer les nouveaux modes de transport (Bus à haut niveau de service, tram) avec la création d'une plate-forme d'échange multimodale.

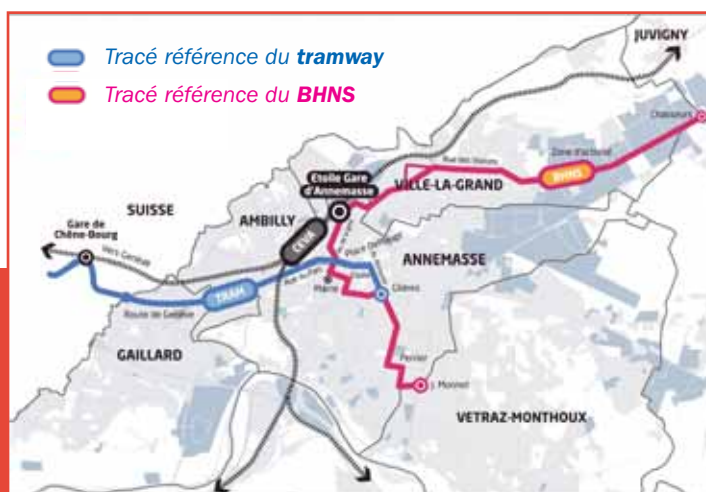
Parallèlement au projet urbain, il s'agit d'engager une politique sociale forte et volontaire...

Charte d'insertion

Les villes signataires d'une convention avec l'ANRU doivent, dans un délai de 6 mois après la signature, mettre en place une charte d'insertion accompagnée d'un Plan local d'application.

Ainsi, les maîtres d'ouvrage (Ville, Communauté d'agglomération, bailleurs) souhaitent, à travers leurs marchés, créer dans le respect de la charte nationale de l'ANRU, toutes les conditions pour permettre aux publics en difficulté, d'accéder au dispositif d'insertion par l'économie.

Il s'agit ainsi de promouvoir la qualification de ces personnes et leur recrutement dans les entreprises.



rence » soutenue par les élus d'Annemasse Agglo (voir carte). En parallèle à ces projets de transports collectifs, les participants aux réunions publiques ont également exprimé la nécessité

pour le territoire de développer une mobilité plus durable (pistes cyclables, vélostations, parc-relais, etc.).

Plus d'infos sur les projets de déplacements : www.annemasse-agglo.fr



Les nouveaux objectifs d'Annemasse-Les Voirons Tourisme

Depuis le 1^{er} avril 2010, l'association qui gérait l'Office de tourisme d'Annemasse Agglomération est devenue un Etablissement public industriel et commercial (EPIC) appelé Annemasse-Les Voirons Tourisme. Au-delà de l'évolution juridique de la structure, qu'est-ce que cela change pour les habitants et pour les touristes venus découvrir le territoire ?

Souvent dévalorisée, Annemasse Agglo est pourtant un territoire révélant de multiples atouts comme par exemple son environnement, son dynamisme culturel et économique, sa proximité de Genève et de sites d'exception. C'est toute cette richesse qu'Annemasse-Les Voirons Tourisme va positiver et promouvoir auprès des habitants et des entreprises de l'agglomération et des environs, mais aussi auprès de publics spécifiques comme par exemple les professionnels venus en déplacement ou en séminaire.

Pour cela, plusieurs actions vont être mises en place, notamment la mise en marché de l'offre de loisirs, l'intensification de la dynamique événementielle, ainsi que des initiatives particulières au niveau de l'aménagement du territoire et des commerces de centre-ville.

De nouvelles missions

Evidemment, les missions de base de l'Office de tourisme restent inchangées. L'accueil et l'information des habitants et des touristes se fait toujours en face de la gare d'Annemasse. Un accueil qui

sera effectif 24h/24h, d'ici la fin d'année, grâce à une borne multimédia placée en vitrine de l'office. La promotion touristique des 12 communes d'Annemasse Agglo et de ses partenaires est, quant à elle, dynamisée via différents supports dont un nouveau site internet. Aussi l'Office du tourisme se positionne comme la porte d'entrée incontournable de l'information sur les loisirs et sur l'ensemble des événements de l'agglo. En coulisses, c'est un développement marketing qui va être impulsé.

Des produits « clé en main » seront prochainement proposés. Des offres spécifiques seront notamment conçues à destination des familles, des enfants, des touristes venus pour affaire ou pour visiter Genève. En somme, un tourisme sur mesure pour que le plus grand nombre puisse (re)découvrir le territoire d'Annemasse-Les Voirons.



EN SAVOIR PLUS : 04 50 95 07 10
Annemasse-Les Voirons Tourisme
www.annemasse-agglo-tourisme.com

Inscriptions au centre aéré de la Bergue

Le centre de la Bergue, centre aéré d'Annemasse-Les Voirons Agglomération accueille vos enfants âgés **entre 4 et 14 ans**, les mercredis et les vacances scolaires. Les activités diverses et variées ont pour thèmes la citoyenneté, l'environnement et plus généralement le « **Vivre ensemble** ». Le centre possède dans son parc de deux hectares, une mini ferme (chèvres, moutons, poules, ...), deux piscines, des poneys, des terrains de sport, ... Votre enfant peut emprunter les cars qui sillonnent les 12 communes d'Annemasse Agglomération ou vous pouvez déposer et récupérer votre enfant directement au centre.



Centre aéré la Bergue
422, route de Thonon 74380
Cranves-sales
04 50 39 30 37
accueil@labergue.fr
www.labergue.fr

Du bon sens pour partager la rue

Le développement des aménagements cyclables est l'un des engagements forts du programme d'Actions Agenda 21 de la Ville, qui vise une augmentation de 10% par an du nombre de kilomètres de voies cyclables sur la commune. Une nouvelle étape va être franchie d'ici l'été, avec la mise en place de doubles-sens cyclables sur 16 rues à sens unique d'Annemasse.



Un nouvel équipement : les doubles-sens cyclables

Un double-sens cyclable est une rue à doubles-sens « dont un sens est réservé aux cyclistes ». Les vélos sont autorisés à emprunter, en sens inverse de la circulation automobile, des rues en sens unique grâce à un aménagement adapté (marquage au sol et signalétique verticale). Testés depuis plus de 25 ans dans des villes comme Strasbourg, largement développés depuis dans de nombreuses villes françaises et européennes, ils avaient fait leur apparition à Annemasse avec l'aménagement-test de la rue du docteur Coquand en 2008.

Le conseil municipal, sur recommandation du groupe de travail mobilités douces

(cf. interview), a validé le principe d'une mise en place de ces aménagements sur une grande partie des rues en sens unique.

Un plus pour le confort des cyclistes mais aussi pour la sécurité routière

Les doubles-sens cyclables présentent de nombreux avantages, pour les cyclistes en premier lieu : ils permettent une réduction des distances de parcours, une meilleure continuité et lisibilité des itinéraires et une sécurisation par la signalisation d'un espace de circulation dédié. Ils sont également bénéfiques en termes de sécurité routière : en marquant visuellement la rue ils contribuent à une modération des vitesses de circulation automobile.

L'un des inconvénients reconnus des rues en sens unique, souvent des axes secondaires, est justement l'augmentation des vitesses de circulation et la gêne occasionnée pour les activités riveraines.

La possibilité de pouvoir circuler à vélo en sens inverse peut faire peur, mais il s'agit pourtant d'un aménagement très sûr : les études d'accidentologie montrent que le risque d'accident frontal, où le cycliste à contresens heurte de front le véhicule venant en face, est quasi nul. Les usagers se voient mutuellement en se croisant, ralentissent et serrent naturellement à droite.

16 nouvelles rues à Annemasse

C'est un programme important de développement de ces doubles-sens cyclables qui est engagé sur la Ville. Seize rues, soit plus de 2,5 km vont être aménagés dans les prochaines semaines (soit une augmentation de l'ordre de 15% des voies cyclables en 2010). Elles ont été choisies sur un ensemble de critères, en particulier la cohérence avec les aménagements cyclables préexistants et la faisabilité en termes de largeurs de voies. L'objectif était aussi dans un premier temps de ne pas modifier la circulation automobile et de ne pas supprimer de places de stationnement.

Les rues concernées sont les suivantes : rue de Bellevue, rue des Cottages, rue de la Drague, rue des Combes, rue du Planet, rue de l'Ecole Maternelle, rue des Marronniers, rue des Voirons, rue Camps, rue du Dr Coquand (prolongement de l'existant), rue de la Faucille, rue du Jura, rue de Mme Fleutet, rue de Monthoux, rue des Tournelles, rue de la Zone.

Quelques nouvelles signalisations vont faire leur apparition avec les doubles-sens cyclables

■ des panneaux indiquant :



La possibilité pour les cyclistes d'emprunter la rue à sens unique



La présence de vélos en contre-sens de la circulation



A l'intersection d'une voie, la présence de vélos dans le sens contraire des voitures

■ un marquage au sol : la voie cyclable par une ligne discontinue, les zones de croisement renforcées par une zone de couleur et un pictogramme peint au sol. **Attention les doubles-sens cyclables sont interdits aux véhicules à moteur.** L'infraction est soumise aux sanctions prévues en cas de circulation en sens interdit.

Objectif : favoriser les modes de déplacement doux



Lucile Vaudaux-Arson, conseillère municipale déléguée aux mobilités douces et à l'accessibilité, présente la politique de la Ville dans ce domaine.

Qu'appelle-t-on les « mobilités douces » et quelle est l'approche de la Ville en la matière ?

Il s'agit de l'ensemble des modes de déplacement non motorisés : la marche et le vélo principalement, auxquels on associe fréquemment par extension les transports en commun*. Dans le cadre de notre projet, nous avons pour l'instant surtout travaillé sur le développement des aménagements au service du vélo. L'objectif est d'encourager les déplacements cyclistes en proposant des itinéraires continus, cohérents et sécurisés : près de 20 km de pistes, bandes ou doubles-sens cyclables sont aménagés ou le seront prochainement. Plus de 360 attaches-vélos sont réparties dans la ville ainsi que 7 abris-vélos.

Comment est élaboré le programme d'aménagements ?

Nous avons mis en place dès juin 2008 un groupe de travail qui réunit, autour des élus municipaux, les Services techniques de la Ville, d'Annemasse Agglo et deux associations d'usagers du vélo : l'association BourGeons et le Club des cyclo-touristes annemassiens. Une dynamique particulièrement constructive est en place, basée sur les orientations politiques municipales et s'appuyant sur les propositions et l'expertise des associations. Cette démarche «groupe de travail» permet, après validation technique et réglementaire par les services compétents, de soumettre régulièrement au conseil municipal des propositions d'aménagements concrets répondant aux attentes de chacun.



Quelles seront les prochaines étapes ?

Notre objectif est d'encourager les modes doux sur l'ensemble de la ville, en particulier en assurant la cohérence et la continuité des itinéraires cyclables. Cela passe par l'aménagement des rues en sens unique pour permettre la circulation des cyclistes dans les deux sens, mais également par la poursuite du développement de nouveaux itinéraires, l'adaptation de certains carrefours à feu voire à plus long terme la création d'une offre nouvelle en matière de stationnement et de mise à disposition de vélos. Au-delà du seul groupe de travail, cette démarche va nécessairement amener une réflexion sur le partage de la chaussée et la place de l'ensemble des moyens de déplacement dans l'espace public.

* L'organisation et la gestion des transports en commun sont une compétence d'Annemasse Agglo.

Les Conseils consultatifs en ordre de marche

Les membres des trois Conseils consultatifs (Romagny, Centre-ville et Quartiers Sud) ont été renouvelés. 19 représentants des acteurs socio-économiques et 72 habitants seront ainsi associés à certains projets municipaux pendant les trois prochaines années. Plus de la moitié de ces représentants sont de nouveaux membres. Les élus remercient vivement les habitants qui se sont investis pendant trois ans dans ces instances et souhaitent la bienvenue aux nouveaux. **Retrouvez la présentation des trois conseils sur le site internet : www.annemasse.fr**

Pour concourir au prix 2010 de la Ville

Doté de 4 500 €, (3 fois 1 500 €), le Prix du développement durable et des solidarités internationales de la Ville distingue des projets candidats selon trois catégories :

- 1. Prix des Solidarités**
(locales et/ou internationales)
à destination des associations
- 2. Prix de l'Environnement**
à destination des associations
- 3. Prix de l'Environnement**
à destination des particuliers

Le Prix 2010 est aujourd'hui officiellement lancé. Les dossiers de candidature et le règlement du concours sont à retirer auprès de : Mairie d'Annemasse Service Relations Internationales BP 530 – 74107 ANNEMASSE cedex ou sur le site : www.annemasse.fr dg@mairie-annemasse.fr

Les candidatures doivent être remises avant le 30 juin, à la même adresse.

Le Prix sera remis mi-septembre, à l'occasion d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville.

Journées de la propreté

Les **21 et 22 mai** prochains, deux journées de sensibilisation à la propreté urbaine seront proposées. Campagne d'affichage, stand d'information et installations sur la place de l'Hôtel de ville viseront à interpeller et informer les citoyens sur cette problématique.

Conseils énergie

L'association Prioriterre propose un conseil aux particuliers, professionnels et collectivités sur toutes les questions liées aux économies d'énergie, aux énergies renouvelables et aux économies d'eau. Une permanence est proposée au Complexe Martin Luther King, tous les mercredis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, sur rendez-vous uniquement. 40 % des demandes concernent le bâti (conseil sur des niveaux et des produits d'isolation, des menuiseries), 40 % les modes de chauffage et 20 % l'eau chaude sanitaire. Les conseils sont aussi bien sur les choix techniques, les recherches de prestataires ou les aides au financement de ces projets.

Prioriterre : 04 50 67 17 54

Devenez bénévole ou exposant pour les Musical'été

Le Service événementiel/MLK de la Ville recrute des bénévoles pour le festival « Fantasia », festival des musiques du monde des Musical'été.

Les exposants sont aussi les bienvenus pour animer le « village Fantasia ».

Tous les vendredis de l'été (du 2 juillet au 27 août), en partenariat avec le **Comité des fêtes**, le Parc de la Fantasia accueillera dans son superbe écrin des petits bijoux de concerts, des animations et un village « festif » (artisanat, petite restauration...) aux couleurs du monde !

Pour le bon déroulement des festivités, la **Ville** recherche des personnes majeures, motivées pour « donner un coup de main » à l'organisation du festival. **Pour chaque bénévole, repas et boisson seront pris en charge lors de la soirée.**

Si vous êtes intéressés, merci de contacter : Mme Jacqueline GRIGNON

Association France Bénévolat
06 76 17 64 68

francebenevolatannemasse@gmail.com

Festival Dansez 2010 ! dans toute la ville du 24 mai au 6 juin

Cette année, la danse envahit la ville ! Les compagnies passeront par le Parc Montessuit, l'Hôtel de ville, le Téléphérique du Salève... Annemasse vibrera en cadence pendant deux semaines.

Comme chaque année, Château Rouge organise ce festival pour vous faire découvrir les multiples facettes de la danse contemporaine. Pour la première fois, le Festival Dansez ! 2010 se déroulera en plein printemps, permettant de fêter le retour des beaux jours en des lieux auxquels les artistes donneront de l'âme, de la poésie et du rêve ! Vous découvrirez les diverses compagnies à Château-Rouge, à la Salle des Eaux-Vives de Genève mais également à l'extérieur un peu partout dans les rues, sur les places, sur les trottoirs, dans les passages, les vitrines, parfois les balcons et même le marché !

Vous pourrez assister à un bal un peu particulier dont vous serez les principaux acteurs au Parc Montessuit le **29 mai** ou encore découvrir sur la place de l'Hôtel de ville une chorégraphie spontanée et complice entre trois danseuses, un étalon ibérique et un cheval arabo-andalou le **4 juin**.

Vous pourrez également vous lancer dans un spectacle participatif dont vous serez les acteurs même si 4 danseurs seront là pour vous guider, ce sera à vous de jouer le **jeudi 27 et vendredi 28 mai** au Téléphérique du Salève.



Les vendredis **28 mai** et **4 juin** vous donneront l'occasion de faire votre marché tout en découvrant Les Miniatures, de courtes pièces dansées. Cette nouvelle édition sera donc marquée par une volonté de rendre la danse plus visible et plus accessible à tous. **Ainsi vous êtes invités à partager ces bons moments et venir danser** dans le centre-ville durant deux semaines.

EN SAVOIR PLUS : programme sur www.chateau-rouge.net

Pour tenir un stand sur le village au parc de la Fantasia

Pour animer le parc chaque vendredi soir, le Comité des fêtes propose aux associations, artisans ou commerçants de tenir un stand dans l'enceinte du parc.

Profitant de l'attractivité des concerts, cette initiative permet à ces structures de mettre en lumière leurs activités. **Et puisque la fête se veut internationale, les exposants qui répondent en priorité à ce thème sont vivement encouragés !**

Rendez-vous sur le site internet :

www.annemasse.fr pour télécharger le dossier d'inscription.

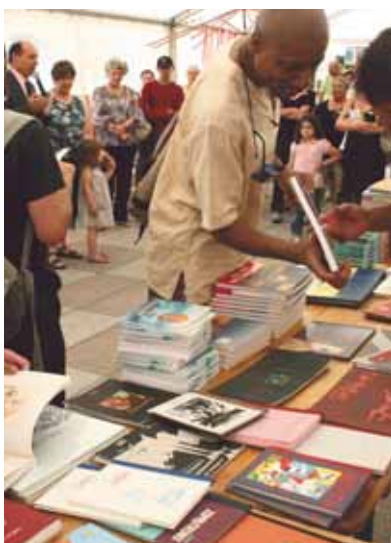
Dossier à retourner, au plus tard le 31 mai, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville Service événementiel

BP 530 - 74107 ANNEMASSE Cedex

Plus d'informations au 04 50 87 12 83



© SÉBASTIEN LAURENT



Lire le monde au 16^e festival du livre jeunesse du 27 au 29 mai

Où peut-on rencontrer un auteur, se faire lire une histoire, se promener dans la forêt des contes, chanter comme une grenouille, feuilleter des livres, se faire signer une dédicace, tourner sur un manège, écouter un poème glissé dans l'oreille, s'initier à la sérigraphie, à l'origami ? Au 16^e festival du livre jeunesse bien sûr !
Rendez-vous place de l'Hôtel de ville du 27 au 29 mai.

La bibliothèque municipale d'Annemasse avec ses multiples partenaires de l'agglomération et de plus loin encore (crèches, halte-garderies, des écoles maternelles aux collèges et lycées, l'hôpital, Tremplin, centres de loisirs, MJC, bibliothèques, service retraités...), vous propose un voyage ludique et festif au pays des livres, des histoires et des images. Toute l'année, des créations, des lectures, des prix littéraires sont organisés dans les structures et ces trois jours de fête sont l'occasion d'apprécier les expositions collectives, de rencontrer les auteurs et de profiter des nombreuses animations familiales proposées sur la place.

Pour l'édition 2010, voici les points forts à ne pas manquer sur la place de l'Hôtel de ville et alentours.

9 auteurs dont Jeanne Ashbé, Antonin Louchard, Anne-Laure Bondoux, et bien d'autres et **2 éditeurs** seront présents.

Des spectacles

pour les tout-petits

• Rencontre avec Jeanne Ashbé (sur inscription)

• Les petites Poucettes

pour les plus grands

• Philippe Campiche (contes)

• Steve Waring (chanson)

Des ateliers pour tous les âges

d'écriture, d'illustration, de sérigraphie, de BD, d'origami, de bricolage.

Des animations

« 1000 et une histoires »

Du jeudi au samedi des histoires sont lues non stop à toutes les oreilles de passage dans l'espace bibliothèque au milieu des livres.

Les librairies du festival : Tatulu, Histoires sans fin, Majuscule et Préface, avec tous les coups de cœur et les livres des auteurs présents.

A découvrir le samedi

• Dédicaces des auteurs présents toute la journée et les résultats des prix littéraires 2010 proclamés à 16h,

• Zimanège un manège à vélo (les parents pédalent et les enfants rigolent),

• Croquis sur le vif par un jeune illustrateur au coup de crayon acéré et bien d'autres choses encore...



Programme
sur [http://
festivaldulivrejeunesse.
overblog.com](http://festivaldulivrejeunesse.overblog.com)
04 50 95 89 09

Expos Concerts Théâtre Danse
Rencontre Sports Photos
Danse Cirque Théâtre
Rencontre Loisirs Photos
Théâtre
Mai-Juin
Photos Conférences
Rencontre Infos Photos
sports Jeune public



LE JEUDI JUSQU'A FIN JUIN

CROC'BIEN ÊTRE

13h30 à 16h30

Un temps d'échanges et de rencontres pour se sentir bien : et dans son assiette et dans son corps !

MJC Sud Centre Social

4 MAI

BALE DA CIDADE DE SAO PAULO

20h30

Danse - Step #12

Château Rouge

PT 26€ / TR 21€/ - de 20 ans 16€

5 MAI

DANS LES COULISSES DU LIVRE ET DE L'ÉDITION, UN AUTEUR RACONTE

20h

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Conférence - débat

Soirée autour du livre et de

l'écriture animée

par Michel Etievent

Complexe Martin Luther King

6 ET 19 MAI

COMMENT RENDRE LA VIE DE VOTRE BÉBÉ PLUS SAINE ET PLUS SÛRE ?

Judi 6 : 19h à 21h

Mercredi 19 : 10h à 12h

Atelier Nesting animé par WECF

MJC Centre

7 MAI

CUISINE DU MONDE

12h

Repas proposé par le groupe interculturel Arc-en-ciel et la Tortue
Sur inscription - 12€

MJC Sud Centre Social

PROCESSUS CONTRAIRE / NAKO'BETAYO / KOSLA

20h30

Concert

Château Rouge

Entrée libre

8 MAI

COMMÉMORATION ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE 1945

10h45

Mairie - 04 50 95 07 00

11 MAI

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

18h30

MJC Centre

12 MAI

INFOS DU MOIS

20h

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Conférence - débat de Louis

Caul-Futy

MJC Sud Centre Social

Salle Mc Solaar

COURTS-MÉTRAGES HIP HOP

18h30

MJC Centre

Ciné Actuel

15 MAI

URBAN'MASS FESTIVAL DES CULTURES URBAINES

Dans la ville

MJC Centre

MJC Sud Centre Social

MJC Romagny

SORTIE FAMILIALE

MJC Sud Centre Social

17 MAI

ATELIER REPAS ÉQUILIBRÉ

10h à 12h

D'après les conseils d'une

nutritionniste

Pour tous - Inscription obligatoire

MJC Sud Centre Social

19 MAI

LOTO DES 11-13 ans

15h30

5€ les 3 cartons

MJC Sud Centre Social

Foyer l'Eau Vive

19 MAI

LES COLLÉGIENS CHANTENT « GOSPEL »

19h30

Chorale de 220 collégiens

des collèges Michel Servet,

Paul Emile Victor Cranves-sales,

Jacques Prévert Gaillard,

Jean Maire Molliet Boège, chantent

ensemble sous la direction

d'un professeur de musique.

Château Rouge

PHILOSOPHIE : L'AMITIÉ

20h

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Atelier philosophique de Jocelyne

Decompoix professeur de philosophie

L'amitié suppose-t-elle la réciprocité ?

Est-elle le lien privilégié permettant le

partage et la solidarité ? Réflexion en

commun avec le support de textes

philosophiques.

Complexe Martin Luther King

COMMENT RENDRE LA VIE DE VOTRE BÉBÉ PLUS SAINE ET PLUS SÛRE ?

10h à 12h

Atelier Nesting animé par WECF

MJC Centre

21 MAI

SOIRÉE GIRLZ ATTACK

20h30 à 3h du matin

Concert

Château Rouge

PT 17€ / TR 14€

21 ET 22 MAI

JOURNÉES DE LA PROPRIÉTÉ

Mairie

22 MAI

ATELIER PARENTS/ENFANTS

9h à 11h15

Pour les enfants de 2 à 4 ans

Animé par Isabelle Gorioux

MJC Centre

ATELIER CRÉATIF

« POUR LES PETITES MAINS »

10h à 12h

Pour les enfants de 3 à 5 ans

accompagnés d'un parent

MJC Centre

JUSQU'AU 22 MAI

« STORIE RACCONTATE A META »

Exposition de Aldo Mozzini

14h30 à 18h30

Entrée libre

Révéler la petite poésie des

matériaux de notre banal quotidien

est une constante dans le

travail de Mozzini. Précaires,

éphémères, bricolées, ses œuvres

font souvent référence à ses

origines tessinoises, mais il ne faut

voir ni hommage élogieux à de

vernaculaires feelings ni campagne

cynique pour des fonds de terroir.

Pour sa première exposition

personnelle en France, Aldo Mozzini

propose plusieurs nouvelles

créations spécifiquement réalisées

pour la Villa du Parc.

Villa du parc

Centre d'Art Contemporain

DU 22 MAI AU 30 MAI

EXPOSITION DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DES BEAUX ARTS DU GENEVOIS

Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 19h

Mercredi, dimanche : 14h à 18h

Samedi : 10h à 18h

Présentation des travaux d'élèves

des cours et ateliers petite enfance,

enfants, jeunes et adultes

EBAG - 45 rue de la libération

74240 Gaillard

04 50 37 21 89

www.ebag.annemasse-agglo.fr

Bas-Monthoux

Maison des associations

5 rue du Stade

DU 26 MAI AU 5 JUIN

DANSEZ ! 2010 DEDANS/DEHORS

Le Festival Dansez ! 2010 sort
dans la rue...

**Rendez-vous au marché, place
de l'Hôtel de ville, au Perrier, sur le
parvis de Château Rouge**





26 MAI
ALI/RIVAGES

19h30
Château Rouge
Festival Dansez ! 2010 Ali...
la rencontre sur scène d'un acrobate
trampolineur et d'un jongleur
unijambiste
Rivage : histoire d'équilibre entre
corps et bâton
A partir de 10 ans
PT 11€ / TR 9€ /- de 20 ans 7€



27 MAI
DANSEZ ! 2010 - T...
20h30

Château Rouge
C'est avant tout une
histoire d'équilibre, celle d'un
danseur et d'une étrange machine
A partir de 10 ans
Entrée libre



27 MAI ET 28 MAI
EN VEDETTE

Jeudi 20h30
Vendredi 19h30
Château Rouge

Festival Dansez ! 2010
La peinture d'une société
enchevêtrée dans le culte de
la célébrité, mis en lumière
et en danse par le chorégraphe
genevois, Jozsef Trefeli
A partir de 15 ans - Entrée libre



ET POUR LES GRANDS
SIGNAUX D'USAGE,
J'AI PRÉPARÉ MON GRAND
MOUCHOIR

18h30 et 19h30
Téléphérique du Salève
Départ Château Rouge

Festival Dansez ! 2010
Un voyage chorégraphique insolite
à vivre... des adieux déchirants,
des attentes fébriles, des retrouvailles
passionnées...
au téléphérique du Salève
A partir de 10 ans



DU 27 AU 29 MAI
FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE
« LIRE LE MONDE »

Voir page 17
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
PIERRE GOY
Expositions, spectacles
et rencontres avec les auteurs
Place de l'Hôtel de Ville

28 MAI
ATELIERS POUR PORTER BÉBÉ
EN ÉCHARPE

10h à 11h30
14h à 15h30
Animés par l'Association
« Porter son Enfant »
MJC Centre

LA, ON Y DANSE
20h30

Château Rouge
Festival Dansez ! 2010 - Hervé
Robbe nous lance une invitation...
7 danseurs et danseuses
interprètent en solo, duo, trio,
groupe un élégant tumulte
PT 17€/ TR 14€ /- 20 ans 10 €



28 ET 29 MAI
SIESTE VERTICALE

Vendredi 12h30
Place du Marché
Vendredi 20h
Parvis de Château Rouge
Samedi 12h30

Parc Montessuit
Festival Dansez ! 2010
Entre ciel et terre, Marie-Anne
Michel dompte le « mât chinois »
Tout public - Entrée libre



LA, ON Y
DANSE

28 MAI AU 5 JUIN
ENVOLEE URBAINE

Mercredi et vendredi **19h**
Samedi **19h30**
Parvis de Château Rouge

29 MAI
Samedi **14h50**
Parc Montessuit
29 MAI/3 ET 4 JUIN
Samedi, jeudi et vendredi **18h**
Eplanade du Perrier
2 JUIN

Mercredi **17h**
Parvis de l'Hôtel de Ville
5 JUIN
Samedi **18h**
MJC Romagny
Festival Dansez ! 2010
L'énergie de la danse hip hop !
Tout public - Entrée libre



29 MAI
URBAN RYTHMS

Samedi **16h30**
Parc Montessuit
Samedi **18h20**
Eplanade du Perrier
Festival Dansez ! 2010
Quand deux musiciens de jazz sont
pris par l'envie de jouer dans la
rue... tout devient percussion ! avec
Bertrand Blessing et Stéphane Fisch
Entrée libre



CIEL

Samedi **16h15**
Parc Montessuit
Festival Dansez ! 2010
Des troncs et des cordes...
un presque rien qui peut faire naître
une certaine poésie !
Entrée libre



DU 31 MAI AU 5 JUIN
SEMAINE PORTES OUVERTES

10h à 12h et 14h à 18h
Découverte des activités de la MJC
MJC Centre

DU 1^{ER} JUIN AU 23 JUIN

EXPOSITIONS DES ACTIVITÉS
ARTISTIQUES ET MANUELLES
Vernissages les 1^{er}, 11 et 18 à **19h**
MJC Centre
Espace 13 x 13

2 JUIN

SUR LA ROUTE DU GLORIEUX
RETOUR DES VAUDOIS,
DU LEMAN AU VAL PELLICE
20h

UNIVERSITE POPULAIRE
Conférence - débat de Daniel
Depraz - Spécialiste de l'histoire
vaudoise
A la découverte de ce « Peuple-
Eglise » qui a survécu du XII^e Siècle
à nos jours, traversant persécutions
et vicissitudes dont le « Glorieux
Retour » en 1689 est sans conteste
l'événement le plus emblématique.
Son parcours et son histoire
soit 8 siècles, 28 ans, 14 jours...
et 1h30.

Complexe Martin Luther King

LES LECTEURS

15h15
Parc Montessuit

Festival Dansez ! 2010
David Rolland et son équipe vous
invitent à entrer dans la danse...
Nul besoin de savoir danser :
il faut juste savoir lire... votre carnet
de bal !
Entrée libre



Expos Concerts Théâtre Danse
Rencontre Sports Photos
Danse Cirque Théâtre
Rencontre Loisirs
Théâtre Danse Théâtre
Photos Conférences Danse
Rencontre Infos Photos
sports Jeune public

Mai-Juin



CAVALLE !

LES MINIATURES

© FRANK GERVAIS



© Agathe POUPENEY

2 JUIN

STAND ALONE ZONE

19h30

Château Rouge

Festival Dansez ! 2010

Vous avez aimé Avatar... vous allez adorer ce spectacle de Système Castafiore : une fable contemporaine mêlant poésie, humour et invention Voir en famille dès 10 ans.
PT 11€ / TR 9€ / - de 20 ans 7€



3 JUIN

**RENCONTRE - DISCUSSION
AUTOUR DE L'ALLAITEMENT**

9h45 à 12h

Animée par la Leche League

MJC Centre

CONSEIL MUNICIPAL

18h30 - Salle du Conseil

Mairie

4 JUIN

**ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE
LA MJC SUD CENTRE SOCIAL**

19h

MJC Sud Centre Social

4 ET 5 JUIN

LES MINIATURES

Vendredi **10h45**

Place du Marché

Vendredi **18h**

Parvis de l'Hôtel de Ville

Samedi **14h30 à 17h45**

Centre Ville et Parc Montessuit

CHATEAU ROUGE

Festival Dansez ! 2010

Les miniatures de Nathalie Pernette seront à saisir, çà et là dans la ville. Bulle de silence et de tendresse dans le vacarme ambiant.



CŒURS CROISÉS

Vendredi à **19h30**

Samedi à **20h30**

Château Rouge

Festival Dansez ! 2010

Philippe Decoufflé revisite l'art du striptease... Un mélange de numéros comiques, de danses farfelues pimentées d'érotisme... Public conseillé Adulte
PT 26€ / TR 21€ / - 20 ans 16€



4 ET 5 JUIN

CAVALLE !

Vendredi **12h30**

Place de l'Hôtel de Ville

Vendredi **21h** et Samedi **19h50**

Parvis de Château Rouge

Samedi **17h30**

MJC Romagny

Festival Dansez ! 2010

Luc Petton nous a fait rêver l'an passé avec ses oiseaux aux 1000 couleurs. Il revient avec 3 danseuses et 2 chevaux...
Entrée libre



24 HEURES D'ANNEMASSE

NATATION NON STOP

8h à 18h

Sensibiliser le public à la pratique de la natation.

Centre Nautique d'Annemasse

DU 4 JUIN AU 19 SEPTEMBRE

EXPOSITION BEFORE PRESENT

Du mardi au samedi

de **14h à 18h30**

En résonance avec les 50 jours pour la photographie de Genève. Le titre BEFORE PRESENT (en abrégé BP) est celui d'une création signée Renaud Layrac (ex. BP), à savoir un tapis constitué de dalles de caoutchouc recyclé, un damier sur lequel sont inscrits ces deux mots - BEFORE PRESENT - qui désignent pour les archéologues l'âge des choses, exprimé en nombre d'années de référence, suite aux premiers essais de datation au carbone 14. Bref ! BERORE PRESENT pose bien la question des ressources et de l'héritage, mais l'œuvre implique cependant une échelle de temps qui questionne et relativise notre poids et notre influence sur notre environnement naturel...

Villa du Parc

Centre d'art contemporain

5 JUIN

**INAUGURATION DES
DOUBLES-SENS CYCLABLES**

Mairie d'Annemasse

5 JUIN

**TOUS A VÉLO
PROMENADE FAMILIALE**

14h

Proposée par le COS du personnel de la Ville d'Annemasse dans le cadre de la fête nationale du vélo.
COS 04 50 84 02 76

Ferme Challut

18 rue du 18 Août

ATELIER CARNET DE VOYAGE

9h à 12h - 14h à 17h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

PIERRE GOY

Atelier création de carnet de voyage avec Patrick Jager - Sur inscription

Bibliothèque Municipale

Pierre Goy

5 ET 6 JUIN

**FORUM SOCIAL DÉPARTEMENTAL
« LE TRAVAIL »**

Expositions, conférences, projections de films, tables rondes...

Samedi **14h à 18h**

Dimanche **10h à 18h**

Complexe Martin Luther King

www.Fsd74.org

7 JUIN

**PASSAGE DU CRITÉRIUM
DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ**

Centre-ville

9 JUIN

INFOS DU MOIS

20h

UNIVERSITE POPULAIRE

Conférence-Débat de Louis Caul-Futy

MJC Sud Centre Social

Salle MC Solaar

ELECTR'Ô CHATÔ

20h30

Les meilleurs pousses issues des studios MAO - Entrée libre

Château Rouge

11 JUIN

TRIBUTE TO MICHAEL JACKSON

20h30

Les groupes environnant les studios de Château Rouge mettent la star de Thriller à l'honneur ! - Entrée libre

Château Rouge

11 JUIN

SOIRÉE COURTS-MÉTRAGES

MJC CENTRE

Ciné Actuel

11 ET 12 JUIN

**SPECTACLE DE DANSE
CONTEMPORAINE**

20h

MJC SUD - Par les élèves

de Stéphanie Donnet

Auditorium

12 JUIN

PAYE TA GALETTE # 5

20h30

Trois groupes des studios accompagnés par Château Rouge tout au long de l'année vous présentent leur 1^{er} CD Antagonie/SmokeSmileMenShow/808
Entrée libre

Château Rouge

ANALYSE DE FILM

14h à 18h

MJC CENTRE

«Vingt et un grammes» d'Alejandro Gonzalez Inaritu animé par Abderrahmane Bekiekh

Ciné Actuel

13 JUIN

SORTIE DE FIN D'ANNÉE

UNIVERSITE POPULAIRE

Journée découverte en Suisse d'une région typique, la Gruyère, au pied des Préalpes.

Sur réservation

15 JUIN

**RENCONTRE AUTOUR D'UN
LIVRE**

20h

UNIVERSITE POPULAIRE

Rencontre informelle et conviviale entre passionnés de lecture

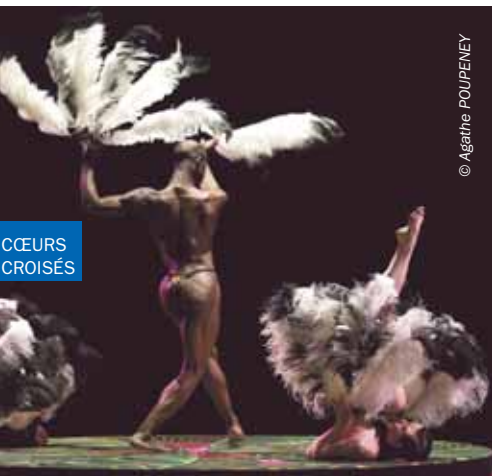
Discussion autour d'un livre

Chez Françoise Surette

2 rue du Rhône

09 62 03 95 32

PT : Plein Tarif / TR : Tarif réduit



CŒURS CROISÉS

© Agathe POUPENEY



LES MINIATURES



POTIN DE FANFARE



LES MINIATURES

16 JUIN
PHILOSOPHIE : LA SIMPLICITÉ
20h

UNIVERSITE POPULAIRE
Atelier philosophique de Jocelyne Decompoix - Professeur de philosophie. La simplicité, quel sens peut avoir cette vertu paradoxale dans une société où tout se complexifie ? Quel enjeu y a-t-il à chercher « à être simple », « à faire simple » ?

Complexe Martin Luther King

17 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE DES TOUT PETITS

9h30 à 12h

Mairie d'Annesmasse
Relais petite enfance
04 50 84 23 10

Place du Jumelage

AUDITIONS D'ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

18h30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Audition des classes de formation musicale et des ateliers création de chansons et chansons du monde de Lise Gerbi, Maxime Bouchet et Stéphanie Stachnick

Auditorium

18 JUIN
COMMÉMORATION APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

18h

Mairie 04 50 95 07 00

AUDITIONS D'ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

18h30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Audition de la classe de chant d'Isabelle Vieille-Grosjean

Auditorium

CUISINE DU MONDE
12h

Repas proposé par le groupe interculturel Arc-en-ciel et la Tortue. Sur inscription - 12€

MJC Sud Centre Social

19 JUIN
ATELIER CRÉATIF
« LES PETITES MAINS »

10h à 12h
Pour les enfants de 3 à 5 ans accompagnés d'un parent

MJC Centre

SPECTACLES DES COURS DE DANSE DE LA MJC CENTRE

18h30 Spectacle enfants

20h30 Spectacle ados/adultes Modern'jazz, hip hop, break dance, expression corporelle, danses de société, salsa

Auditorium

21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE ET LANCEMENT MUSICAL'ÉTÉ

5 scènes « bi-thématisées »

17h30 à minuit

Place Jean Moulin : Ensemble du Conservatoire de musique/École de Musique. **Place Deffaugt** : Pop Rock/Hip hop/Atelier FBI. **Place Rousseau** : Pop Rock/Jazz. **Place de l'Hôtel de Ville** : Musique du Monde et Variété. **Parc Montessuit** : Hard Rock/Pop Rock/Tremplin Musical'été **Service Évènementiel/MLK** 04 50 87 12 83

23 JUIN
LES ENFANTS FÊTENT LE CLAE
10h à 16h30

Ville d'Annesmasse - CLAE
Journée de fête pour les enfants qui fréquentent le CLAE. Kermesse avec pour thème la ferme, nombreux stands (jeux, maquillage...), pique nique, spectacles préparés et joués par les enfants.

24 JUIN
CONSEIL MUNICIPAL
18h30

Salle du Conseil - Mairie

24 JUIN
AUDITIONS D'ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

18h30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Audition de la classe de percussion de Jean-Marie Paraire

Auditorium

25 JUIN
CONCERT DES LAURÉATS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

20h

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Auditorium

26 JUIN
LE SUD EN FÊTE
Toute la journée

Fête de quartier : farfouille, demos, stands associatifs, kermesse tombola, concerts

MJC SUD
Place Jean Jaurès et Auditorium

29 JUIN
CHORALE
20h

MJC SUD - Par les élèves d'Hélène Rullon

Auditorium

Bibliothèque municipale
Pierre Goy

4, place du Clos Fleury
74100 ANNEMASSE
04 50 95 89 09
bibasse@mairie-annemasse.fr

Château Rouge

1, route de Bonneville
74100 ANNEMASSE
04 50 43 24 24
www.chateau-rouge.net

Conservatoire de musique
04 50 84 23 20

7 rue des Savoie 74100 Annesmasse
conservatoire@mairie-annemasse.fr

Maison des sports

30, rue Pasteur 74100 ANNEMASSE
04 50 84 59 10
service.sports@mairie-annemasse.fr

MJC Centre et Ciné Actuel

3 rue du 8 mai
74100 Annesmasse
04 50 92 10 20
www.mjc-annemasse.org

MJC Romagny
Place Jean Monnet
74100 ANNEMASSE
04 50 92 64 97
info@mjc-romagny.org

MJC Sud Centre social
2, place Jean Jaurès
B.P. 265
74106 ANNEMASSE CEDEX
04 50 37 74 10
mjcsud.annemasse@wanadoo.fr

Université populaire
Maison des Associations
Rue du Dr Baud
Boîte 31
74100 ANNEMASSE
09 62 03 95 32
06 30 35 39 63

Villa du Parc
Centre d'art contemporain
12, rue de Genève
74100 ANNEMASSE
04 50 38 84 61
www.villaduparc.com

AUDITIONS & CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Pour avoir les dates des auditions, consulter le site :
www.mairie-annemasse.fr

Rubrique : Culture / Conservatoire de Musique/Auditions et concerts

RETROUVEZ L'AGENDA SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE

www.annemasse.fr

Pour nous contacter ou figurer dans l'agenda : **nadia.zeghoud@mairie-annemasse.fr**
dg@mairie-annemasse.fr

RÉPONSE PAR JP BENOIST À SA MISE EN CAUSE DANS LE N° 126 DU JIM FÉVRIER-MARS, INSÉRÉ CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LA PRESSE.

Mis en cause par un article du JIM de Janvier-Février 2010, non signé, - marque du courage de son rédacteur -, j'entends apporter dans l'organe de propagande de cette équipe, quelques précisions utiles à la réflexion.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit du procédé stalinien le plus recuit : l'injure et la diffamation plutôt que la discussion.

La mise en cause de la personne plutôt que la réponse aux arguments, aux faits, à la réalité.

Le prétexte en a été trouvé dans le titre d'un article sur mon blog (<http://jp-benoist.fr>) dont le titre un brin provocateur était : « *Résultat des votations en Suisse : les banques à Genève, les minarets à Annemasse* ».

Je disais ni que j'étais contre, ni que j'étais pour, mais j'entendais simplement tirer de manière lapidaire le constat de la situation créée au lendemain du vote helvétique qui a tant défrayé nos chroniques françaises. Plutôt que d'affronter les réalités de notre ville et de notre pays, et de tenter de comprendre et de discuter, j'étais voué aux gémonies socialistes, car mes propos auraient été racistes. Evoquer les minarets serait raciste.

Intelligence du tabou : on ne doit jamais écrire que le roi est nu, que les banques resteront à Genève tandis que les minarets s'installeront à Annemasse (et pourquoi pas au fait ?), évoquer la question des minarets, serait tabou.

Eh bien non. Je refuse ce terrorisme de nos bien-pensants, relayé par leur organe de propagande, le JIM. Les banques sont effectivement à Genève et y resteront, tandis que les minarets s'installeront, peut-être, à Annemasse. On a la croissance qu'on peut.

Jean-Pierre BENOIST

jeanpierrebenoist@gmail.com

<http://jp-benoist.fr> »

Expression de la Majorité

Liste « Annemasse ensemble »

Annemasse, la gauche ne gagne plus les élections par « accident »

Les élections régionales ont eu lieu ce mois de mars, et elles ont confirmé ce que les enquêtes prédisaient : une très large victoire des listes de gauche et écologique. Au niveau national, les états-majors politiques, les medias ont interprété les résultats, et tout a été dit : vote d'adhésion, de rejet, abstention préoccupante. On se contentera de dire qu'une victoire électorale est toujours une satisfaction, mais qu'il est difficile d'en tirer des conclusions pour l'avenir, et qu'il ne faut surtout pas s'enflammer. Les résultats des élections de 2009 n'annonçaient pas ceux de 2010, et on aurait tort de croire que 2012 est écrit. Ceux qui ont connu la défaite savent qu'il faut rester humble face au suffrage universel.

Localement, on retiendra que la gauche est arrivée en tête en Haute-Savoie pour la première fois depuis la Libération, ce qui est historique. Après un premier tour où s'est manifestée la diversité de notre équipe dans le respect de la solidarité municipale, cette même liste de rassemblement de la gauche et des écologistes a obtenu, à Annemasse, plus de 52% des voix. Ce résultat significatif fera enfin taire ceux qui s'évertuent depuis toujours à rabâcher qu'Annemasse est une ville de droite qui vote par « accident » à gauche aux élections municipales. Nous, nous ne disons pas que cette ville est de « droite » ou de « gauche ». Nous disons simplement que les Annemassiens sont parfaitement capables de choisir un projet ancré à gauche, dès lors qu'il correspond à leurs valeurs, à leurs convictions, et que ceux

qui le portent sont crédibles. Et c'est une immense satisfaction pédagogique, citoyenne, et donc politique, même modérée par une abstention toujours trop élevée et un contexte de rejet de la politique nationale. Et bien entendu, nous sommes heureux de l'élection de notre Maire au Conseil Régional, où il portera les intérêts de notre ville, de l'Agglo, tout en respectant l'intérêt général. De très grands projets sont en cours, nous ne doutons pas que, comme son prédécesseur et actuel Président de l'Agglo, Robert Borrel, Christian Dupessey saura faire entendre la voix de tous les habitants de ce territoire en profonde mutation. Nous préparons l'avenir, et nous en sommes fiers.

CONTACT : Liste « Annemasse ensemble »
www.annemasse-ensemble.fr
contact@annemasse-ensemble.fr

« Réussir Annemasse »

Ô

**pouvoir quand tu nous tiens,
que ne nous fais-tu pas faire !**

Au nom de notre groupe je ne peux commencer cette tribune que par un mot : **INDIGNATION !**

Indignation devant le comportement scandaleux, les attitudes désobligeantes de certains adjoints lors de l'intervention du groupe d'Opposition au Conseil Municipal. Débats et désaccords n'impliquent pas agressivité et sageries. **Monsieur le Maire, veuillez à ce que l'enceinte municipale ne devienne pas un zoo, être scène de théâtre suffit.**

Mais pourquoi cette magistrale tirade déclamée lors du Conseil du mois de mars, suite à l'élection de notre colistier à l'ARC : « Je n'ai plus confiance en vous...en tous les élus de l'Opposition... désormais ils ne représentent plus la ville à l'extérieur ... ! » ? Et bien sachez, Monsieur le Maire, que ce manque de confiance est réciproque. Vous vous étiez engagé, lors de votre investiture, à être le Maire de tous les Annemassiens, en écartant les représentants de 47,35% des votants, vous ne représentez donc plus qu'une petite majorité au bout de 2 ans. Ainsi vous voilà conduit dans **une spirale de mensonges.**

Mensonge sur l'unité de votre majorité où vos positions personnelles sont loin d'être partagées, à moins que vous aussi, ne soyez victime de LA Rumeur.

Mensonge sur votre candidature aux régionales ! Certains de vos amis ne vous l'auraient toujours pas pardonné. Mensonge lors de cette même campagne où votre groupe polymorphe n'a de raison d'être que pour phagocytter les électeurs d'Europe Ecologie.

Mensonge aux 11 autres communes de l'Agglomération lorsque la ville-centre s'approprie tous les projets de l'Agglo, et même au-delà puisque la presse, égarée, a présenté « l'hôpital de Findrol » comme un projet de la ville. La vérité est autre : la ville d'Annemasse a perdu SON Hôpital.

Mensonge sur les grands projets : l'aménagement des 3 places, projet phare de votre programme électoral, est sans espoir dans un avenir proche. Seule la place de la Libération sera tristement aménagée ! Déjà des erreurs, sorties du Parking qui ne dirigent pas les personnes vers les commerçants du centre, ascenseurs inondés...

Non, on ne rattrape pas les insuffisances de 30 ans surtout quand on ne veut pas s'en donner les moyens ! Or vous avez refusé pour 2010 de souscrire un emprunt limitant ainsi les investissements à 9 millions d'euros. A ce rythme-là, notre ville sera longtemps défigurée par les travaux. Il reste bien du travail pour la commission « rayonnement de la ville ».

Heureusement, que l'action politique concertée et partagée par tous les acteurs, l'Etat, la Région et les Communes, nous redonnent de **l'espoir en la capacité des politiques.**

Le 10 avril, Annemasse aura connu une journée « rayonnante pour la ville ». Le principe du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) a été signé ce qui permettra désormais, de s'exprimer d'une seule et même voix française pour négocier avec nos amis suisses. Le Ministre Pierre Lellouche, Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes et Mme Calmy-Rey, cheffe du Département des Affaires Etrangères Suisse ont pris date, ce jour-là, à Annemasse, pour se rencontrer à Paris. Enfin la promesse d'un avenir meilleur pour notre grande agglomération Franco-Valdo-Genevoise !

Venez-nous retrouver tous les 1^{ers} samedis de chaque mois, à notre permanence, en mairie, de 10h à 12h.

Groupe Réussir Annemasse - François VIGNY

« Pour Annemasse »

L

a frontière et l'agglomération transfrontalière

Une réalité propre à la frontière existe, même si aujourd'hui elle s'estompe. Il n'y a pas si longtemps encore, dans les années 80, les cartes françaises proposaient du grisé au-delà du territoire. Ce qui était la négation de toute réalité extérieure. Tout gris. On réussissait alors ce prodige de gommer les nuages au-delà du pays. Souvenons-nous de Tchernobyl. Ce qui est à comparer avec le traitement contemporain du nuage de cendres du volcan islandais. Il y a eu des progrès dans notre représentation du monde.

En ce temps les têtes ainsi faites étaient aux commandes de l'administration, de la politique, et de toutes les couches sociales. Paradoxe : elles étaient également en faveur de l'Europe, de l'altérité. Et ici, à Annemasse, l'approche du problème transfrontalier par les équipes de M Borel était imprégnée de ces idées.

Mais la réalité était là, à nos portes. Les frontaliers composaient déjà une part substantielle de la population active. Les fonds frontaliers alimentaient depuis longtemps les budgets communaux. Sans eux la gestion par la majorité de gauche qui se terminait année après année par des soldes positifs eût été, année après année, en Berne, pardon, en berne.

La frontière est pourtant une chance. M Borel et son successeur s'en sont finalement rendu compte et ont corrigé le tir.

Deux défis majeurs se présentent, qui sont l'axe obligé de toute politique municipale, mais aussi régionale. Celui de l'urbanisation lié à celui de l'économie. Toutefois, nous ne contrôlons essentiellement que l'urbanisme.

Sans la croissance genevoise et son pouvoir attractif, dans un temps où l'industrie de la vallée de l'Arve s'évapore, le Genevois savoyard redeviendrait un grand jardin potager pour Genève, ce qu'il était à l'origine.

Un chiffre : les 700 000 habitants projetés de l'aire géographique transfrontalière devraient connaître une croissance de 1% l'an. Sans doute exagéré, ce chiffre est à prendre en considération. Il signifie d'abord qu'il va falloir loger cette population.

Et c'est là que commencent des divergences politiques entre l'équipe municipale et l'opposition. L'enjeu est de savoir si on ne met cette croissance que de ce côté-ci de la frontière, ou si on guerroye contre Genève qui avance à reculons sur cette question. À Genève le vert, et les banques, à Annemasse le béton sans les banques.

Je ne méconnais pas les progrès récemment faits, Genève accepterait de prendre 50% du flux. C'est plus qu'insuffisant. Quand on sait en plus comment fonctionne l'urbanisme à Genève, sous la surveillance du référendum, 50 % = 0. Résistons, refusons. Comment ? Mais simplement en évitant la densification ici, c'est à dire en utilisant le levier de l'urbanisme.

Il restera alors à Genève une alternative : sacrifier sa croissance ou l'entretenir en installant chez elle plus de population. Je vous parie que la raison des banques l'emportera facilement.

Jean-Pierre Benoist
jeanpierrebenoist@gmail.com

Anne Michel
anne.michel74@gmail.com

bibliothèques municipales pierre goy

16^e festival du livre jeunesse

27 au 29 mai 2010

annemasse

place de l'hôtel de ville annemasse

L I R E

L E

M

O

N

D

E

ENTRÉE
LIBRE

